

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 25 NOVEMBRE 2016

Participation : 57 présents – 40 pouvoirs.

Excusés : Madame Marie-Hélène PIERRE, Maire, Yves ACHER et Maud BAIJOT Administrateurs.

Après l'accueil des participants, auxquels il a été remis un dossier comprenant les documents financiers et les cartons de vote, l'Assemblée Générale est ouverte à 18 h 30.

L'Association comptant 391 adhérents, le quorum de 5 % requis est largement atteint. L'Assemblée Générale peut donc délibérer valablement.

Françoise ALLUAUME, Présidente, remercie les participants et les membres de la Municipalité présents, Monsieur Patrick PAGNOUX Adjoint au Maire.

Avant toute chose, elle précise que le point « Modification du règlement intérieur » mentionné sur l'ordre du jour, n'a pas lieu d'être ; il s'agit là d'une erreur de frappe.

1 - RAPPORT MORAL par Françoise ALLUAUME

Françoise ALLUAUME fait tout d'abord, un point sur le fonctionnement :

Nous nous sommes retrouvés en bureau restreint (4 : Serge, Andrée et Claudine et moi-même), après le départ de Nicole après l'AG, qui n'a pas été remplacée, puis de Robert en janvier pour raisons familiales. Toutefois nous avons fait face au quotidien avec le soutien du Conseil d'Administration et l'implication accrue de quelques bénévoles et de Sonya.

Comme chaque année, il y a eu des hauts et des bas, c'est la vie d'une association !

Les difficultés :

- L'arrêt des cours d'anglais en décembre par Nicole CALLAMAND pour raison de santé et la difficulté à trouver un remplaçant. Nous n'avons trouvé aucun bénévole et avons du engager une jeune femme par l'intermédiaire de l'association APSL16. Les cours se sont poursuivis avec plus ou moins de bonheur jusqu'à la fin de l'année.
- Le remplacement de Fanny, notre professeur de danse, pour une heureuse cause puisqu'elle est partie en congé de maternité, mais plus tôt que prévu ! Trouver un professeur de danse en janvier n'a pas été facile. Finalement, Cynthia, très dynamique a pris le relais dès la fin janvier et les 2 semaines d'interruption de cours ont été remplacées pendant les vacances de février et d'avril.

Mais il nous a fallu revoir l'organisation du Gala car il était trop lourd pour notre nouvelle animatrice d'organiser un gala traditionnel avec le concours des musiciens « en live » et sur un thème conducteur. Nos danseuses ont tout de même pu faire une démonstration de leur talent dans des chorégraphies plus courtes mais réussies, l'atelier théâtre intervenant entre les démonstrations de danse.

- Chorale : année d'adaptation, pas de prestations publiques excepté pour la Fête de la musique.

Les satisfactions :

- Beau succès de notre première brocante culturelle qui a eu lieu le 20 novembre 2015. Cela a demandé beaucoup de travail (surtout à Sonya) et aux bénévoles qui se sont investis dans cette journée qui nous a attiré un large public.
- L'Exposition photos, sur le thème « Caprices du temps » avec le parrainage d'une professionnelle Peggy ALLAIRE (qui est l'organisatrice de l'expo-photos d'Angoulême : « Émois photographiques ». Notre expo-photos est devenue une manifestation très prisée des photographes amateurs et professionnels de la région.
- Un très beau concert donné en l'Église de Soyaux par L'Isle ô Cordes et d'autres manifestations dont nous allons voir le détail dans le rapport d'activités en images.

De nouvelles activités on aussi vu le jour, qui perdurent cette année avec un succès grandissant.

Atelier gourmet, Œnologie, Petite rando. Saluons aussi la reprise des ateliers théâtre.

En revanche, certains stages prévus pendant les petites vacances (sculpture en particulier, aquarelle, ont du être annulés faute d'inscriptions en nombre suffisant).

Car c'est ça la vie d'une association aussi diversifiée que la nôtre : des activités qu'il faut soutenir, voire même qui disparaissent, d'autres qui apparaissent et se développent.

Nous avons aussi eu la satisfaction de voir les bénévoles s'investir dans les manifestations, (des mamans nous ont aidé au Gala de danse pour la première fois depuis longtemps) et des activités se rassembler pour organiser une soirée conviviale (Atelier Gourmet-Œnologie-Oralité). Tout cela est encourageant et le signe que chaque activité s'ouvre aux autres.

VOTE SUR LE RAPPORT MORAL : POUR A L'UNANIMITE

2 – RAPPORT D'ACTIVITE par Françoise ALLUAUME

Un récapitulatif en images des activités et des manifestations qui se sont déroulées de septembre 2015 à juin 2016 est projeté, afin de mieux connaître toutes les activités.

- 24 activités pour 391 adhérents :
 - * Musique
 - * Activités physiques et sportives
 - * Activités culturelles et artistiques
 - * Arts de vivre
- Nos adhérents en 2015/2016:
 - * 391 inscrits, se décomposant en :
 - 90 hommes dont 37 de moins de 16 ans
 - 301 femmes dont 90 de moins de 16 ans

- **MUSIQUE**

- BATTERIE : Alexis NICOLLE ; 12 inscrits
- PIANO: Nicolas RIVIÈRE ; 26 inscrits
- GUITARE: Bertrand MINEUR ; 40 inscrits
- VIOLON : Brigitte ROQUES VIGNERON ; 18 inscrits
Formation L'Isle ô Cordes : 8 inscrits
- CHORALE : Emma DURANDEAU ; 18 inscrits
- ATELIER MUSICAL : Emmanuel GODARD et Alexis NICOLLE ; 11 inscrits

- **ACTIVITÉS PHYSIQUES et SPORTIVES**

- DANSE MODERNE : Fanny GAY et Cynthia GARDERET ; 64 inscrits
- GYMNASTIQUE : Katia CAMBRONE ; 40 inscrits
- PETITE RANDONNÉE : Robert CALLAMAND ; 30 inscrits
- SOPHROLOGIE : Bernadette CHAVE ; 13 inscrits.

- **ACTIVITÉS CULTURELLES & ARTISTIQUES**

- EXPRESSION THÉÂTRALE ADULTES : Romaric MOCOEUR ; 5 inscrits.
- EXPRESSION THÉÂTRALE ENFANTS / ADO : Romaric MOCOEUR ; 16 inscrits
- PATRIMOINE : Robert CALLAMAND ; 52 inscrits.
- ORALITÉ : Nicole GUIBRETEAU ; 6 inscrits.
- ANGLAIS : Nicole CALLAMAND, Anaëlle ESCRIBANO ; 22 inscrits.
- PEINTURE sur PORCELAINE et sur VERRE : Danielle ABRIAT et Simone BENOIT ; 7 inscrits.
- POTERIE : Claudine LAFFONT ; 27 inscrits.
- SCRABBLE : Micheline DOUCET et Bernadette PRADIER ; 18 inscrits.
- ÉCHEC : Yves ACHER ; 6 inscrits.

- **ARTS de VIVRE**

- ATELIER GOURMET : Jean-Jacques DUQUERROY ; 12 inscrits.
- ŒNOLOGIE VIN3D : Julien DELAGE ; 21 inscrits.

- **LES MANIFESTATIONS de la SAISON 2015/2016 :**

- Musique, Danse et Théâtre, Concerts, Sorties culturelles et Expositions, toujours dans la convivialité : Journée Portes Ouvertes, Participation Au Salon des 3 A, Brocante, Concerts avec L'Isle O Cordes, Soirée Disco, Contes autour du Vin et de la Gastronomie, Exposition Photos, Balade Contée, Théâtre et Danse, Fête de la musique.
- **Des activités pendant les vacances :**
 - Les Rendez-Vous de Numa,
 - Goûte et Conte
 - Atelier créatif enfant.

CONCLUSION

Notre association continue à proposer de nombreuses activités culturelles et de loisirs dans un esprit d'ouverture, de convivialité, dans le respect de la laïcité et des valeurs qui ont été à l'origine de la création de notre association en 1965 (foyer de jeunes et d'éducation populaire).

Notre souci principal depuis quelque temps est que lorsqu'un bénévole cesse d'animer une activité, pour quelle que raison que ce soit, il est de plus en plus difficile de le remplacer par un autre bénévole et nous sommes dans l'obligation de recourir à une personne rémunérée si on veut maintenir l'activité. D'où augmentation des tarifs, souvent mal perçue par les adhérents.

Des petites nouveautés pour cette saison :

Nous avons travaillé la saison passée avec le Conseil d'Administration pour améliorer au mieux le fonctionnement et faire en sorte que les tâches soient partagées par un plus grand nombre :

Sur suggestion de Nicole Guibreteau, il a été proposé que les grosses manifestations qui demandent beaucoup de travail d'organisation et mobilisent de nombreux bénévoles le jour même soient prises entièrement en charge par 2 ou 3 responsables d'activités, ce qui allège énormément le travail du bureau et des administrateurs : nous avons déjà testé cette formule avec la brocante organisée par Katia, avec Claudine et Anne Marie et évidemment l'aide de Sonya. Cela a été un succès et le bureau, a eu beaucoup moins de travail !

Ainsi la soirée disco, l'expo Photos, le gala, la fête de la musique, seront pris en charge par 2 ou 3 personnes.

Françoise MORLIERE dite « Framboise » se propose aussi de faire la coordination entre Choral'Isle, Sonya et le Conseil d'Administration. Nous l'en remercions car cela devrait aplanir bien des difficultés de communication et d'organisation des concerts.

Un partenariat avec la librairie Cosmopolite, le magasin « Thévenet Musique » et le cinéma Mégarama permet à nos adhérents de bénéficier de certains avantages. Sonya, qui en est l'instigatrice, vous donnera tous les renseignements nécessaires.

VOTE SUR LE RAPPORT D'ACTIVITES : POUR A L'UNANIMITE

3 - RAPPORT FINANCIER, présenté par Serge DORAIN, Trésorier

COMMENTAIRES SUR L'ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE

Nous vous avons remis les documents financiers de l'exercice 2015-2016 (compte de résultat et bilan – Cf annexes 1 et 2) afin que vous puissiez suivre les commentaires sur les montants des produits et des charges enregistrés dans les comptes de l'Association.

Ces différents montants seront présentés dans un diaporama.

Les faits marquants de l'exercice qui ont impacté le compte de résultat :

- Une augmentation significative du nombre des participants aux activités proposées, passant de 382 l'année dernière à 457 cette année.

Il faut noter que nous avons proposé et organisé des nouveautés cette année :

- L'atelier Gourmet animé par le maître queux Jean Jacques
 - L'atelier Cœnologie animé par Jean Marc et Jean Pierre
 - La création de la Petite Randonnée encadrée par l'infatigable Robert
 - La première Brocante culturelle qui a connu un grand succès.
- L'arrêt de l'encadrement bénévole de l'activité Anglais et le congé Maternité de Fanny.

Les Produits : 104 515,10€

Ils sont en augmentation de 6 406,04€ par rapport à l'exercice précédent, les postes impactés étant les prestations de services et les cotisations, résultat de l'accroissement de l'activité

Les Charges : 102 162,32€

Les charges sont en augmentation de 2 405€ avec un poste Achats + 3K€ (incidence du poste achats alimentaires pour l'animation de l'atelier gourmet) et la comptabilisation de la sortie Patrimoine dans la Vienne, sans incidence sur le résultat puisque prise en charge par les participants

Le poste Rémunérations intervenants + 6,6K€ (remplacement de Fanny et facturation des cours d'anglais à compter de janvier 2016).

Des charges de personnel en baisse de 3K€ suite au départ à la retraite de Françoise ANCELIN et l'incidence sur l'arrêt de Fanny.

Compte tenu de tous ces éléments, notre compte de résultat au 31 Août dégage un excédent de 2 352,78€ contre un déficit de 1 648,26€ la saison dernière.

Je vais faire quelques commentaires sur la situation bilancielle de l'Association et une analyse des ratios financiers extraits.

**VOTE SUR LE RAPPORT FINANCIER : UN BULLETIN BLANC –
POUR A LA MAJORITE**

AFFECTATION DU RESULTAT 2015-2016

Le Trésorier propose à l'Assemblée Générale que le résultat excédentaire de 2 352,78€ soit affecté au Poste Fonds Associatifs.

VOTE SUR L'AFFECTATION DU RESULTAT : POUR A L'UNANIMITE

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2016-2017 (cf annexe 3)

Le Trésorier présente le budget prévisionnel qui s'équilibre à hauteur de 107 770€ en apportant les commentaires explicatifs sur les quelques changements qui vont intervenir pendant l'exercice.

VOTE SUR LE BUDGET PREVISIONNEL : POUR A L'UNANIMITE

CONCLUSION

Aujourd'hui je viens de présenter le 4^{ème} rapport financier de l'Association qui sera mon dernier car comme je l'avais annoncé lors de la constitution du Bureau après l'AG de 2012 je m'étais fixé l'échéance de 2016 comme fin de ma parenthèse au FCL.

Pendant ces quatre années j'ai découvert et appris le monde de l'Animation Culturelle, j'ai pris plaisir à travailler avec toutes les personnes dans l'Association même si je n'ai pas toujours été conciliant et favorable aux demandes formulées par les uns et les autres.

Je ne regrette rien, je considère que le FCL est aujourd'hui une petite PME qu'il faut gérer et piloter comme telle.

Je souhaite bon vent à toute l'équipe dirigeante pour conduire encore ce beau vaisseau.

4 – RENOUELEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : **présentation par Andrée Tramard, secrétaire.**

Elle rappelle tout d'abord le rôle du Conseil d'Administration : « *Le rôle du CA est principalement d'organiser et de veiller à l'animation des activités. Il prend toutes les décisions utiles à la bonne marche de l'association, dans le cadre des statuts et de l'objet de l'association, et dans la limite des missions confiées par l'assemblée générale et dans le respect du budget adopté par celle-ci.* ».

Le Conseil élit ensuite en son sein les membres du bureau : c'est-à-dire président, trésorier, secrétaire. Chacun d'eux pouvant être assisté d'une ou d'un adjoint.

Le Bureau a pour rôle principal de gérer au quotidien la direction de l'association.

Elle souligne que les administrateurs élus ont un mandat de trois ans, et qu'ils s'engagent à participer à l'organisation des manifestations.

Cette année nous avons 5 Administrateurs sortants :

- Françoise ALLUAUME, (Présidente) démissionnaire
- Maud BEJAUD, démissionnaire
- Serge DORAIN (Trésorier) démissionnaire
- Nicole GUIBRETEAU, qui renouvelle sa candidature
- Bernadette PRADIER.

Nous avons reçu 5 nouvelles candidatures, qui sont invitées à se présenter.

Nous procéderons à leur élection à l'aide des cartons qui ont été remis à l'entrée.

- Michèle DUBOURDEAU (Poterie – Patrimoine – Petite randonnée) : Elue à l'unanimité
- Jean-Jacques DUQUERROY (Excusé) – (Responsable Atelier gourmet – Patrimoine) : Elu à l'unanimité
- Frédérique FOUCAUD – (Poterie) : 1 abstention : Elue à la majorité
- Jean-Marc GUIBRETEAU – (Œnologie) : Elu à l'unanimité
- Françoise MORLIERE – (Violons) : 3 voix contre – 5 absentions : Elue à la majorité
- Nicole GUIBRETEAU (Oralité) : 2 voix contre – 1 abstention : Elue à la majorité

6 – QUESTIONS DIVERSES

Françoise précise que cette année les tarifs des violons ont un peu diminué et ceux des autres activités ont légèrement augmenté. Il est envisagé dans les 2 ou 3 ans à venir, de lisser le tarif des différents instruments. Nous avons pensé en effet, qu'il était préférable d'augmenter progressivement chaque année, plutôt que d'augmenter en une seule fois tous les 3 ans.

Françoise MORLIERE intervient pour faire remarquer que l'Isle Ô Cordes donne des concerts et des prestations qui rapportent quelques subsides au FCL et suggère que les autres activités musicales proposent également ces prestations afin de renflouer notre trésorerie.

Françoise ALLUAUME, explique que les musiciens participent bénévolement aux autres activités (fête de la musique – Gala...) et que généralement ils font partie de groupes musicaux à l'extérieur. Il s'avère difficile pour eux de se retrouver pour répéter et donner des prestations ensemble. Il n'y a pas d'orchestre comme l'Isle Ô Cordes. En outre, les élèves de la guitare, piano et batterie sont plutôt des enfants qui viennent prendre des cours comme ils pourraient les prendre au conservatoire.

7– INTERVENTION DE PATRICK PAGNOUX : ADJOINT AU MAIRE

Après avoir présenté les excuses de Madame le Maire, M. PAGNOUX indique qu'il participe avec beaucoup de plaisir à l'AG du FCL, qui est une belle association, appréciée par la commune. Elle est vivante, car des activités arrivent, d'autres s'éteignent ; c'est la vie des associations. Les manifestations, telles que la brocante, le gala de fin d'année... ont du succès. Les comptes se portent bien facilitant ainsi le travail du prochain trésorier. C'est avec plaisir que l'on voit cette association s'épanouir sur la commune. Il remercie Françoise pour tout ce qui a été accompli ; il sait son investissement dans cette association et au sein de la commune, qui continuera à aider le mieux possible le FCL. Il précise que les demandes de subventions sont votées par une commission associative et qu'il sera là pour défendre le dossier du FCL. Il souhaite bon courage à ceux qui restent et une bonne année au FCL.

8 – CONCLUSION DE LA PRESIDENTE

Je ne voudrais pas conclure sans vous remercier tous de votre implication dans l'association, des bons moments que nous avons passés ensemble, mais aussi des soutiens que vous m'avez apportés dans les difficultés pendant ces 4 années que je n'ai pas vu passer.

Je quitte l'administration du FCL pour me consacrer un peu plus à ma famille, mais je serai toujours présente comme bénévole pour donner un coup de main et participer aux manifestations... quand je serai là car j'ai l'intention de beaucoup me promener à travers la France et le monde.

Je veux aussi remercier particulièrement Serge qui a non seulement fait un excellent travail de comptable, en arrivant à équilibrer les budgets dans un contexte souvent difficile. Il a aussi d'autre part toujours été présent pour organiser, proposer et même préparer les achats pour les manifestations.

Merci aux membres du bureau, ceux qui restent et ceux qui sont partis ou partent pour de nouvelles aventures. Merci aux salariés et prestataires qui donnent beaucoup de leur temps en bénévolat pour nos manifestations, ce qui permet au FCL d'être très présent sur la commune, voire l'agglomération.

Merci aussi à la municipalité sans l'aide de laquelle nous ne pourrions pas fonctionner : mise à disposition des locaux agréables et spacieux, aide technique lors de certaines manifestations, entretien de nos locaux et subvention annuelle.

Et évidemment encore merci à Sonya dont le rôle est devenu primordial.

Elle fait non seulement le lien entre nos activités, nos adhérents et nos animateurs mais, de plus, s'implique toujours fortement dans nos manifestations.

Avant de partager le buffet, un cadeau est remis à la Présidente et au Trésorier, de la part de l'ensemble du Conseil d'Administration et de Sonya, en remerciement de leur implication et de leur dévouement.

La séance est levée.